

Le logement de la femme seule

Autor(en): **Guichardet, Gabrielle**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **32 (1944)**

Heft 665

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-265216>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION
M^{lle} Emilie GOURD, Crêts de Pregny

ADMINISTRATION
M^{lle} Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Compte de chèques postaux I. 943



Organe officiel
des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE 1 an Fr. 6.—
6 mois • 3.50
ETRANGER • 8.—
Le numéro • 0.25

Les abonnements partent de n'importe quelle date

ANNONCES

11 cent. le mm.
Largeur de la colonne : 70 mm.
Réductions p. annonces répétées

Il fait bon battre un glorieux :
Des revers qu'il éprouve
il est toujours joyeux ;
Toujours sa vanité trouve dans la défaite
Un moyen d'être satisfaite.

FABLE DE FLORIAN
(„Le Coq fanfaron“)

Le logement de la femme seule

«...Comment donc me loger ? Vais-je habiter dans quelque chambre meublée où je ne me sentirai pas chez moi ? ou louer un petit appartement d'une ou deux pièces dont le loyer risque d'écorner considérablement mon budget ? » Telle est la question que se posent nombre de femmes qui gagnent leur vie et qui, par suite des circonstances, sont obligées de vivre seules. Constatant que le problème devenait particulièrement aigu à l'heure actuelle, le *Schweizer Frauenblatt*, notre confrère de Suisse allemande, vient de lui consacrer quelques colonnes. A ce propos, il publie quatre lettres dont nous donnons l'essentiel, pensant ainsi intéresser celles de nos lectrices que préoccupe la même question.

La première émane d'une jeune employée de bureau qui, à peine arrivée à Zurich, se met en quête d'une chambre meublée : harassante recherche et résultats combien décevants ! Ici, la logeuse lui fait comprendre qu'elle lui préférerait un homme, car les jeunes filles passent leur temps à cuisiner et à laver... Là, alors que la petite chambre nichée à l'étage supérieur d'une villa lui sourit, on l'avertit qu'elle va s'installer dans une maison fort tranquille et qu'on ne tolérera pas qu'elle reçoive des visites. Et la recherche se poursuit. Que de logis étroits et sans joie ! Bientôt la jeune fille acquiert la triste certitude qu'elle sera d'autant plus appréciée de sa logeuse qu'elle saura donner moins de signes de sa présence ! Pourtant elle, dont le traitement ne dépasse guère 200 francs, devra accepter de vivre dans ces conditions ; pour elle, il n'y a pas d'autres solutions : le studio avec laboratoire dépasse les possibilités de son budget.

Ce qui renchérit ce genre d'habitation, c'est le coût des installations. Dans sa lettre, Lisbeth Sachs, une architecte, suggère quelques simplifications qui réduiraient les frais de construction et du même coup le loyer. Dans la majorité des cas, une femme seule n'a besoin que d'une vaste chambre ensoleillée, d'une cuisine et d'une chambre de bains. Toutefois, la cuisine pourrait être fortement simplifiée : il serait possible de prévoir une sorte de niche où l'on disposerait un réchaud électrique, un petit évier et une grande armoire. Quant à la chambre de bains, une douche séparée des toilettes par un rideau de caoutchouc en tiendrait lieu. L'auteur de cette lettre se souvient d'avoir vu à Stockholm une maison locative qui comprenait une série de ces logis d'une et deux pièces avec « cuisine-niche », bain et un monte-plats, qui faisait parvenir aux locataires les repas préparés dans une sorte de cuisine-restaurant située au rez-de-chaussée. Il serait à souhaiter que, dans les nouvelles maisons locatives comprenant des appartements destinés à des familles, on prévienne un certain nombre de ces petits logis d'une pièce semblables à ceux de Stockholm.

La demeure choisie reste la tâche la plus importante : la meubler, créer ce caractère personnel, ce coin unique où l'on se sent chez soi. Les deux dernières lettres sont consacrées aux expériences de deux jeunes femmes.

L'une intitule résolument sa lettre « Moi et mon logis », bien décidée à ne pas se laisser tyranniser par les mille obligations ménagères. Exerçant une profession libérale, elle passe de nombreuses heures chez elle ; un danger la guette : se laisser accaparer par les travaux domestiques. Mais elle sait y parer en s'adonnant d'abord à son travail de journaliste, et ensuite aux nettoyages. En termes enthousiastes, elle célèbre son indépendance : il lui est loisible de travailler toute la soirée, lorsque souffle l'inspiration, sans que son voisin de chambre, gêné par le claquement de la machine, ne hurte à la porte !

L'autre a eu le privilège de découvrir « la perle des logis » : c'est un appartement de deux pièces dans la vieille ville. Les chambres sont un brin romantiques, mais la cuisine et la chambre de bains modernes et hygiéniques... Dans chaque chambre, un divan, un rayon pour les livres, des plantes ; dans l'une le bureau, dans l'autre la coiffeuse. La cuisine avec sa table couverte d'une nappe de batik est claire et gaie, notre hôteesse ne craint

Femmes députées britanniques



Cliché Mouvement Féministe.

Miss Fl. HORSBRUGH (conserv.)

Secrétaire d'Etat à la Santé publique, et responsable de ce titre de l'évacuation des enfants des villes bombardées. La première femme députée qui ait été chargée de présenter au nom du Parlement la réponse au discours du trône, elle a aussi fait partie à plusieurs reprises de la délégation britannique à la S. D. N.



Cliché Mouvement Féministe

Ellen WILKINSON (soc.)

Secrétaire d'Etat à l'Intérieur, oratrice de premier ordre, l'une des plus remarquables de toutes les femmes députées, et celle qui sa profession d'ancienne institutrice a mise le mieux à même de connaître les difficultés de l'existence des femmes qui travaillent.



Cliché Mouvement Féministe

Mrs. Thelma CAZALET (conserv.)

dont la récente intervention à la Chambre des Communes en faveur de l'égalité de traitement entre femmes et hommes a failli provoquer une crise ministérielle.

Vu toutes les nouvelles récemment données sur l'activité des femmes en Grande-Bretagne, nous pensons intéresser nos lecteurs en publiant ci-après la liste des quatorze femmes députées au Parlement. Ce sont :

Mrs. Adamson (soc.), Lady Apsley (conserv.), Vicomtesse Astor (conserv.), Mrs. Cazalet-Keir (conserv.), Vicomtesse Davidson (conserv.), Miss Megan Lloyd-George (lib.), Mrs. Agnes Hardie (soc.), Miss Horsbrugh (conserv.), Miss Eleanor Rathbone (indép.), Mme le Dr. Edith Summerskill (soc.), Mrs Tate (conserv.), Miss Irene Ward (conserv.), Miss Ellen Wilkinson (soc.), Mrs. Beatrice Wright (conserv.).

Deux d'entre elles sont secrétaires d'Etat, donc membres du gouvernement : Miss Horsbrugh à la Santé publique, et Miss Wilkinson à l'Intérieur pour les pensions et retraites.

D'autres sont également bien connues, telles

Lady Astor, la première femme députée de Gde-Bretagne, et dont on sait toute l'activité en matière de protection de l'enfance et contre l'alcoolisme ; Miss Rathbone, que nous avons souvent vue à Genève, l'une des protagonistes du système des allocations familiales ; Dr. Summerskill, Miss Ward, toujours prêtes à défendre les droits et les intérêts des femmes ; Miss Wilkinson, qui présida le parti travailliste ; Mrs. Tate, à qui l'on doit l'échec de l'absurde règlement accordant de plus fortes allocations aux hommes qu'aux femmes victimes des bombardements, etc., etc.

Quant à Miss Megan Lloyd George, qui sera élue présidente du parti parlementaire gallois lors de la rentrée de la Chambre des Communes, elle sera ainsi la première femme à occuper ces fonctions. Elle est, en réalité, la première et l'unique femme députée que le Pays de Galles ait compté jusqu'ici. Les électeurs gallois ne semblent pas priser beau-

coup les femmes députées, puisqu'aux dernières élections générales, en plus de Miss Lloyd George, deux femmes se présentèrent et échouèrent. Miss Lloyd George, à plusieurs reprises, a présidé les réunions des députés gallois. Elle parle couramment le gallois et est très populaire parmi les membres de tous les partis gallois. Comme présidente, elle devra, cette année, diriger une campagne pour obtenir du Cabinet qu'il crée, après la guerre, un ministère gallois ayant son propre secrétaire d'Etat.

Au Parlement, comme ailleurs, la guerre a changé bien des choses, et l'absence d'une bonne centaine de députés enrôlés sous les drapeaux, a forcément beaucoup augmenté les charges et les responsabilités qui pèsent sur les femmes, et auxquelles elles font vaillamment face.

dra pas d'y inviter ses meilleurs amis. Tel qu'il est ce logis répond aux exigences qu'une femme seule est en droit d'attendre de sa demeure : confortable, accueillant pour ne pas augmenter ce sentiment de la solitude, qui ne manque pas de l'envahir à certaines heures. Les amis et visiteurs doivent aussi s'y sentir à l'aise, car un logis que l'on doit cacher peureusement à ses connaissances rend solitaire. Qu'il comprenne une ou deux pièces, une cuisine et un laboratoire, il y faut aussi un coin pour y laver de menus objets, les sécher, les repasser, un deuxième divan pour inviter une amie à passer quelques jours près de soi, enfin, un coin pour travailler, et un coin pour rêver.

Telles sont les réflexions que suggère à des femmes seules de Suisse allemande le problème de leur logement. Une conclusion s'impose : tout d'abord, donner aux femmes seules un traitement qui leur permette de se loger convenablement ; ensuite, faire appel à l'expérience d'une femme architecte, lorsqu'il s'agit d'élaborer les plans d'une maison dont les appartements sont destinés à des femmes seules.

Gabrielle GUICHARDET.

de l'Association vaudoise pour le suffrage féminin et sa première trésorière, et n'a jamais manqué une occasion de manifester par la plume et la parole l'ardeur de ses convictions féministes. En novembre 1942 encore, lors du XXV^{me} anniversaire de notre groupe, elle rappela en termes saisissants et humoristiques ses réactions de toute jeune fille devant l'injustice faite à la situation de la femme et ses débuts dans la vie comme féministe.

Elle unissait à une remarquable culture un cœur vaillant et charitable et était toujours prête à intervenir dans toutes les questions où la justice sociale était en cause, de même qu'elle s'intéressait à tous les problèmes internationaux susceptibles de promouvoir la paix. C'est une personnalité très attachante qui s'en va, et la cause féministe, le groupe de Vevey en particulier, fait en elle une perte très sensible.

Nous voyons peu à peu les rangs des pionnières de notre mouvement s'éclaircir douloureusement ; qui dans la jeune génération va reprendre le flambeau et comprendre la responsabilité qui lui incombe ?

A. TRUAN.

Henriette Coumly-Fuselier

(1877-1944)

En attendant que *La Française*, organe des féministes et des suffragistes françaises, puisse rendre à l'une d'entre elles, Henriette Coumly, l'hommage qui lui est dû, nous voudrions évoquer, dans ce journal ami, la personnalité de

IN MEMORIAM

Carry Luthy-Guérin

A Vevey, vient de s'éteindre, à l'âge de 83 ans, Mme Carry Luthy-Guérin. Elle fut, il y a 27 ans, une des fondatrices du groupe veveysan

cette attachante travailleuse manuelle et sociale, décédée à Paris, le 27 janvier dernier.

J'ignore sous quelles influences précises Henriette Coumly fut attirée vers le mouvement suffragiste, vers l'activité syndicale, vers la littérature féminine et féministe : il semble bien qu'elle obéit à l'impulsion de sa nature généreuse et que des épreuves successives l'aient orientée vers l'action qui pouvait être le plus utile à d'autres femmes. Elle était réservée, ne se mettait pas en avant, ne produisait pas ses opinions dans les comités où nous nous rencontrons, à moins qu'on ne les sollicitât, mais elle émettait des remarques judicieuses et claires voyantes quand il nous arrivait de faire route ensemble, au sortir d'une réunion.

Elle eut toujours le goût de la lecture. Quand son père, petit vigneron aisé en Champagne, fut victime de la crise vinicole, elle assista, toute jeune, à la dispersion du bien familial et connut la gêne. Dès cette époque, pourtant, elle se passionnait pour les livres et passait des heures au grenier où était rélogée la bibliothèque de son grand-père, au désespoir de sa mère qui lui reprochait de ne pas s'occuper du ménage. A seize ans, une crise de rhumatisme qui l'immobilisa pendant dix-huit mois l'empêcha de se présenter au brevet élémentaire et interrompit ses études. Bientôt, elle épouse un coupeur qui, après avoir travaillé pour une grande maison parisienne, s'installe à son compte comme tailleur : avec lui, elle s'initie au métier, à Paris,